

Préavis n° 05 – 2020  
au Conseil communal

**"Comptes et Gestion 2019"**

Lucens, le 27.04.2020

# FINANCES GENERALES

Dans sa séance du 17 décembre 2018, le Conseil Communal de Lucens, adoptait le budget 2019, préavis no 13-2018.

## BUDGET 2019

Total des charges	Fr.	16'597'035.00
Total des revenus	Fr.	15'973'432.00
<b>Excédent de charges</b>	<b>Fr.</b>	<b>623'603.00</b>

## COMPTES 2019

Total des charges	Fr.	17'115'221.38
Total des revenus	Fr.	17'173'652.94
<b>Excédent de revenus</b>	<b>Fr.</b>	<b>58'431.56</b>

Ce résultat tient compte des attributions suivantes :

- Compte n° 9282.0 "Fonds de réserve général"	Fr.	870'000.00
- Compte N° 9281.15 "Fonds pour achat de terrain"	Fr.	50'000.00
- Compte n° 9282.24 "Fonds activités sportives et culturelles"	Fr.	50'000.00

Le décompte de péréquation 2018, comptabilisé dans les comptes 2019, présente un solde en faveur de la commune de Lucens, selon le détail suivant :

	<b>Fr.</b>	<b>204'629.00</b>
- 220.4522.2 Péréquation directe	Fr.	262'091.00
- 720.3515.4 Facture sociale	Fr.	- 68'294.00
- 611.4515.2 Réforme policière	Fr.	10'832.00

Sans ce retour de péréquation, la situation de notre commune aurait été plus difficile, en effet, sans cette recette complémentaire, nous aurions connu un excédent de charges pour l'exercice 2019 de Fr. 146'197.44.

En plus du décompte de péréquation en faveur de la commune de Lucens, l'écart par rapport à l'excédent de charges budgétisé pour 2019 provient également de :

- compte 200.3517	Part. à charge cant. trafic & énergie	+ 19'335.95
- compte 410.4359	Service technique Recettes diverses	+ 87'843.50

Le cours de clôture au 31.12.2018 des **actions Romande Energie** (cpte 9120.22) n'ayant subi aucune fluctuation par rapport au 31.12.2017, les 1140 actions de Lucens, les 240 titres repris de Forel-sur-Lucens et les 220 actions détenues précédemment par Brenles n'ont pas été réévalués.

Au 31.12.2019, le cours de clôture des actions "Romande Energie" était de Fr. 1'200.00.

## DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT POUR 2019

### Dépenses d'investissements

501	Génie civil	Fr.	825'370.27
503	Bâtiments	Fr.	10'360.95
504	Services industriels	Fr.	610'993.70
506	Mobilier et véhicules	Fr.	53'650.25
509	Autres (PGA)	Fr.	26'455.00
<b>Total Dépenses d'investissements</b>		<b>Fr.</b>	<b>1'526'830.17</b>

### Recettes d'investissements

619	Participations de tiers	Fr.	55'000.00
331-332	Amortissements	Fr.	1'147'544.82
(dont 689	Prélèvements fonds de réserve	Fr.	<u>312'295.97</u> )
<b>Total Recettes d'investissements</b>		<b>Fr.</b>	<b>1'202'544.82</b>
<b>Augmentation des investissements</b>		<b>Fr.</b>	<b>324'285.35</b>

## CHARGES FINANCIERES

Dette communale au 01.01.2019	Fr.	15'109'982.15
Dette communale au 31.12.2019	Fr.	14'262'200.00
<b>Diminution de la dette</b>	<b>Fr.</b>	<b>847'782.15</b>
Soit :		
- Remboursement Emprunt FIA - Ch. de la Fenette Chesalles	Fr.	7'300.00
- Remboursement Emprunt Raiffeisen Salle BCS - 34540.22 :	Fr.	26'000.00
- Remboursement crédit construction BCV Salle Cremin :	Fr.	301'782.15
- Nouvel emprunt BCV Salle Cremin, H5453.36.20	Fr.	300'000.00
- Remboursement emprunt BCV Salle Cremin, H5453.36.20	Fr.	12'700.00
- Remboursement emprunt Postfinance PF003152	Fr.	800'000.00

## **DETTE BRUTE PAR HABITANT**

Population 2016	3'380 habitants	Fr.	4'292.23
Population 2017	4'157 habitants	Fr.	3'962.87
Population 2018	4'199 habitants	Fr.	3'598.47
Population 2019	4220 habitants	Fr.	3'379.67

### **Commentaire :**

Bien que l'exercice 2019 se solde par un bénéfice assez conséquent, la Municipalité se doit d'être très attentive face aux futures échéances de notre commune. En fonction des conséquences liées à la pandémie du coronavirus les comptes 2020 risquent d'être passablement chamboulés !

Les premiers effets de la RIE III risquent de se faire sentir en 2020.

A la suite de la fermeture de nombreuses d'entreprises ou de la diminution du travail liée aux conséquences de la crise du coronavirus, les impôts des personnes morales seront vraisemblablement en diminution.

Dans le même ordre d'idée, le nombre de personnes habitant nos localités et se retrouvant au chômage partiel ou chômage tout court, situation liée à la crise du coronavirus, risque également de faire baisser de manière substantielle nos revenus d'impôts 2020 pour les personnes physiques.

Toutes les conséquences de cette pandémie mondiale ne sont pas encore connues, mais nos comptes 2020 risquent d'être touchés de manière conséquente.

D'autre part, la projection du calcul de la péréquation 2019, nous montre que nous devons payer Fr. 400'000.00 de plus au canton en 2020 !

Ces quelques remarques nous montrent que nous devons être très vigilants avec nos finances et être prudents, voir limiter, autant que possible nos dépenses communales.

## **CONCLUSIONS**

La Municipalité prie le Conseil Communal de Lucens de bien vouloir donner son approbation à la gestion 2019 en approuvant les conclusions suivantes :

Le Conseil Communal de Lucens

Vu le préavis N° 05-2020

Où le rapport de la commission de gestion sur cet objet qui a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

## Décide

1. d'adopter les comptes communaux 2019 tels que présentés;
2. d'approuver la gestion de la Municipalité pour ce même exercice et de lui en donner décharge.

Le Municipal responsable : Patrick Gavillet

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 27 avril 2020.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



P. Gavillet



La Secrétaire :



C.-L. Cruchet